

Formulaire de versement Taxe d'apprentissage

Votre société

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Code NAF/APE : n°Siret :

Contact taxe d'apprentissage

Nom/Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

Votre taxe d'apprentissage

Je m'engage à verser tout ou partie de la taxe d'apprentissage à l'UF Biologie de l'université de Bordeaux, au titre du solde de la Taxe d'Apprentissage

Montant versé en euros (€) :

Numéro UAI de l'UF Biologie : 0331996R

À la formation et /ou discipline et nom de l'enseignant suivant :

Cette promesse de versement est à nous retourner

- soit par courriel à : dir-a.biologie@u-bordeaux.fr
- soit à : Université de Bordeaux - UF Biologie
Campus Talence - Bât. B5
Allée Geoffroy Saint-Hilaire - 33615 PESSAC



Investir dans la formation,
investir dans l'avenir.

La taxe d'apprentissage est un levier essentiel pour maintenir l'excellence de nos formations, de la Licence au Master. Grâce à votre soutien, nous formons chaque année des biologistes aux compétences reconnues dans les domaines des sciences biomédicales, des neurosciences, de la nutrition, des biotechnologies, de la bio-informatique, de l'écologie et de l'agronomie. Grâce à votre soutien, nous équipons nos 32 salles de travaux pratiques avec du matériel à la pointe, pour des compétences directement transférables dans vos entreprises.

En versant votre taxe d'apprentissage à l'unité de Formation Biologie de l'Université de Bordeaux, vous participez concrètement à la préparation des talents scientifiques de demain. »

Pr Frédéric Gévaudant
Directeur de l'Unité de Formation Biologie

Contact : UF Biologie

François Dole et Laurence Guillot
dir-a.biologie@u-bordeaux.fr
Campus Talence - Bât. B5
Allée Geoffroy Saint-Hilaire - 33615 PESSAC

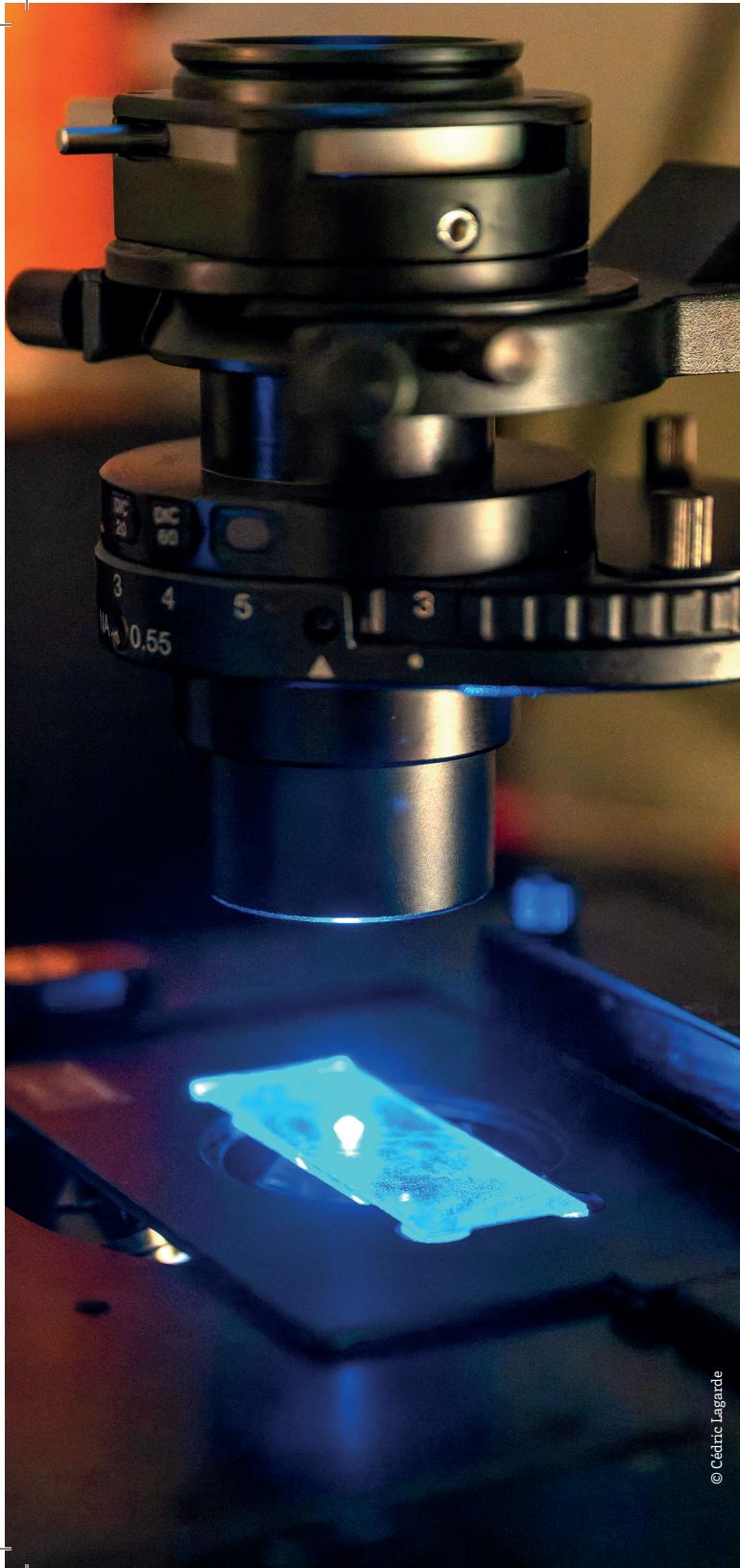
En savoir +

<https://biologie.u-bordeaux.fr/>

Nov. 2025 - université de Bordeaux - réalisation : direction de la communication - crédit photo couverture Gautier Dufau

Taxe d'apprentissage
Pour la réussite de nos étudiants,
investissons ensemble
dans la **qualité**
de nos **formations**





Pourquoi soutenir la Biologie à l'université de Bordeaux

Nous formons vos futurs collaborateurs

- › Biotechnologies
- › Ingénierie cellulaire et moléculaire
- › Sciences Biomédicale (*cancérologie, physiopathologie, immunologie,...*)
- › Biomatériaux et dispositifs médicaux
- › Neurosciences
- › Nutrition et agronomie
- › Bio-informatique
- › Transitions écologiques
- › Biologie Marine

Des formations reconnues et accréditées au cœur des enjeux sociétaux

L'unité de formation Biologie en chiffres :



Comment nous utilisons votre taxe

Sorties sur le terrain



Comment verser votre taxe ?

Vous affectez votre solde de la taxe d'apprentissage via la plateforme SOLTéA, développée par la Caisse des dépôts et Consignations (CDC) :

1. S'inscrire à partir du mois de mai sur Net-Entreprises.fr pour obtenir les codes de connexion à SOLTéA
2. Désigner les bénéficiaires du solde de la taxe d'apprentissage
 - › Déclarer votre montant au titre de la masse salariale à l'Urssaf ou à la MSA via la DSN (Déclaration Sociale Nominative) en mai
 - › Sur SOLTéA : Choisir d'attribuer les fonds à l'UF Biologie, sur une ou plusieurs formations en renseignant le numéro UAI suivant : **0331996R**
3. Informer l'établissement en retournant la promesse de versement par mail : dir-a.biologie@u-bordeaux.fr